
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT
-----DECRET D/2014 / 088 / PRG/SGGPORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS REGIONAUX
AU MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION FÉMININE
ET DE L'ENFANCE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret D/2014/019/ du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret D/2014/020/ PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant structure du gouvernement ;
- Vu le décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

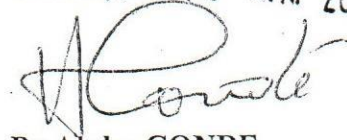
DECRETE

Article 1er: Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions suivantes:

1. Directrice Régionale de Conakry, Madame Mabinty CAMARA, confirmée ;
2. Directeur Régional de Boké, Monsieur Moribajan KEITA, confirmé ;
3. Directeur Régional de Faranah, Monsieur Alhassane SAMPIL, Confirmé ;
4. Directrice Régionale de Kankan, Madame Kouraba SACKO, Enseignante ;
5. Directrice Régionale de Kindia, Madame Aïcha BAH, confirmée ;
6. Directeur Régional de Labé, Monsieur Moumini DIALLO, confirmé ;
7. Directeur Régional de Mamou, Monsieur Mamady KABA, confirmé ;
8. Directeur Régional de N'Zérékoré, Monsieur Amadou Sidi DIALLO, confirmé ;

Article 2: Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 AVR. 2014



Pr Alpha CONDE